



VERCHAIN-MAUGRÉ, le 27 Août 2024

DEPARTEMENT DU NORD

.....

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

.....

CANTON D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

.....

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE VALENCIENNES METROPOLE

.....

MAIRIE DE VERCHAIN-MAUGRÉ

**Arrêté portant autorisation d'occuper la place du 8 mai 1945 pour l'organisation du TELETHON
le 07 septembre 2024**

Le maire de la commune de Verchain-Maugré,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2212-2 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L.2122-1 et L.2125-1 ;

Vu la demande en date du 09 Août 2024 par laquelle Mme Dominique BULTEZ, Adjointe aux Fêtes et cérémonies sollicite l'autorisation d'occuper la place du 8 mai 1945, et de l'impasse DUGIMONT en vue d'y organiser le TELETHON

ARRETE

Article 1er

La manifestation est autorisée à occuper la place du 8 mai 1945 en vue d'organiser le téléthon, d'y installer un chapiteau et le matériel nécessaire à la bonne organisation et sécurité de l'évènement.

La circulation dans l'impasse DUGIMONT sera interdite à la circulation et au stationnement de 14h à 17h pour permettre le bon déroulement des activités.

Article 2 La présente autorisation est accordée le 07 septembre 2024 de 9h à 22h.

Article 3 Dans le cadre de cette occupation, le permissionnaire s'engage à :

Prendre toutes les dispositions pour que les accès au site de la manifestation soient totalement sécurisés afin d'empêcher toute intrusion de véhicule malveillant

Prendre toutes dispositions pour que les accès au site de la manifestation soient accessibles en permanences aux véhicules de sécurité.

Article 4 Le permissionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la durée de l'occupation.

Article 5 Ampliation de cet arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Valenciennes
- M le Responsable du bureau des réglemmentations de la sous-préfecture de Valenciennes
- M le Chef des Services d'Incendie et de Secours du Nord

Po Le Maire, L'Adjoint
Catherine DE MEYER



Mairie de Verchain-Maugré Place du Huit Mai 1945 59227 VERCHAIN-MAUGRÉ

Tél. : 03.27.27.03.16 – mairie@verchainmaugre.fr